

COMPTE RENDU DU CSAL DU 29 mai 2024

Voici le point du CSAL sur lequel nous avons débattu très longuement avec la direction :

la réorganisation du service RNF

Pour les personnes qui ne seraient pas informées, et il y en a certainement beaucoup, nous avons été tout d'abord informés par nos collègues le lundi 27 mai après-midi, et ensuite par la direction en CSAL, du nouveau jeu de septembre : les chaises musicales.

C'est avec une impression de dialogue social faussé que la très discrète décision de la direction s'est abattue sur le service RNF. Pas de documents fournis sur ce sujet par l'équipe directionnelle dans le cadre de la préparation du CSAL, aucune concertation avec les syndicats et agents concernés. Le document de base, qui nous a été présenté seulement en séance, a été établi par l'ergonome et date d'avril 2024...

Délais pas assez longs à priori pour nous faire parvenir ce beau projet, qui porte mal son nom, car ce dernier semble déjà bien avancé... Que disons-nous... Déjà acté... Non... Déjà entériné...



Nous apprenons donc que les agents du service RNF vont travailler en 'Free Seating', qui semble différent du 'flex office'. La différence se résume au fait qu'il s'agit d'une flexibilité locale...

Free Seating « rassure -moi c'est pas un agent qui a eu cette idée » ?

Free seating : ou la liberté de ne plus avoir de siège au boulot. Fini la photo des enfants posée sur le bureau, ou le pot à crayons machouillés, le jeu des chaises musicales sans la musique bien sûr. Est-ce que le service RNF avait besoin de ça ?

Nous apprenons également qu'un bureau sera dédié au téléphone, 4 postes dédiés. Les agents tourneront tous les jours, voire deux fois par jour, et en conséquence, devront trouver un bureau de libre... Tant pis pour celui qui tombera sur une journée où tous ses collègues seront présents ... « Désolé, tu n'as pas assez été rapide ».... Il lui restera toujours le coin café/tisanerie !!!!

« Il est oùùùùùùùù mon bureau, il est oùùùùùùùù ? Il est oùùùùùù ? »

Nous avons soutenu nos collègues de RNF mais ce projet semble déjà figé dans le marbre.

« Allo ? -Oui ? Je vous écoute ? Je suis désolé mais je vous entends pas... » Y aurait-il de la friture sur la ligne dialogue social !!!!! Seule la cheffe de service du service RNF semble échapper au chamboule-tout.

La CGT sera extrêmement attentive aux effets de cette nouvelle organisation inédite.

Formations Professionnelles

Une auto-satisfaction concernant la formation :

Dynamisme professionnel car 102 heures de formation dispensées par les professionnels de la DCST, contre 6 en 2022.

Une offre de formation à la DCST répondant aux enjeux 'métier' en s'appuyant sur les formations existantes à l'ENFIP ou en créant des formations sur mesure à l'aide des ressources internes/externes.

Un vœu pieux, certains d'entre nous entendent cela depuis des annéesaffaire à suivre.

Objectif de la direction :

- lutter contre l'exclusion de la formation professionnelle
- développer l'expertise métier

Les agents seront formés sur le contrôle interne, la direction assure qu'il n'y a aucun flicage, c'est juste un axe d'amélioration, affaire à suivre .

Tableau de Bord de Veille Sociale

En bref :

En 2023, car nous parlons en N-1 :

-81,75 % de taux de couverture des emplois .

En effet, l'implantation des 6 B n'ayant pas été faite en 2023 mais en 2024 ;

- Possibilité de transférer des postes SG en DGFIP...

La direction demande aux collègues de les prévenir en cas de départ à la retraite, afin d'anticiper le remplacement.

- Climat social, la direction s'auto-congratule : pique-nique, petits déjeuners.

Permanence assistante sociale, recalibrage des services, rencontres avec les ordonnateurs ???

Et la mise au ban des organisations syndicales lors des projets importants ? On en parle ... Et ben non .

1 recours en notation en 2023 qui s'est arrêté au niveau hiérarchique, la CGT reste vigilante, et saura vous aider en cas de recours au niveau national, n'hésitez pas .

BUDGET

La Direction annonce une baisse de dotation « agents » de 6 331,00 € sur le budget 2024.

Des moyens supplémentaires seront demandés pour financer le projet de réorganisation du service RNF avec une dépense d'équipement téléphonique déjà connue de 17 000,00 € environ. Dépense qui était prévue en 2026 en raison d'un changement de l'autocom. Aucun chiffre annoncé pour l'ameublement, déplacement de perches, peinture, etc).

La CGT demande s'il est utile de conserver la carte bleue (400 € de commissions bancaires) au vu du nombre de transactions pour l'ACPR (13%). Il est répondu qu'il faut diversifier les moyens de paiement, cependant, la réflexion est lancée.

ALERTE INCENDIE

Au feu les pompiers ? Y a la saucisse qui brûûûûûleuuu ! Une intervention en force des pompiers s'est déroulé le 11 avril 2024.

Une cacophonie au niveau du 1^{er} étage lors de l'évacuation a mis en évidence une contradiction entre le règlement intérieur et les préconisations lors de la formation « incendie ».

La CGT attend de la Direction un rappel des consignes du règlement intérieur.

DIVERS

Suite à la campagne de mutation, 2 agents de catégorie C sont attendus le 29 juillet 2024.

HMI – Heure mensuelle intersyndicale prévue en juin 2024

Venez nombreux !!!!